

Nîmes

Le 13 juin 2026



Un plus Bio présente les 53 lauréats du
Palmarès 2026
des paysages alimentaires

Le 10 juin 2026, l'association Un Plus Bio a dévoilé le Palmarès des paysages alimentaires et remis le trophée à 53 collectivités lauréates, lors d'une soirée organisée à Nîmes dans le Gard. Il s'agit de la deuxième édition du Palmarès.

Chaque lauréat a reçu une plaque « Paysages alimentaires » destinée à rejoindre les murs de sa cuisine centrale, de sa cantine ou de sa mairie. A travers ce palmarès, l'association Un Plus Bio récompense des collectivités (de toutes tailles) sur le territoire national engagées dans un projet alimentaire de qualité, qui non seulement valorise la place du bio dans les menus des cantines, mais place aussi une stratégie foncière au cœur de leurs actions et soutient des mesures de santé publique pour tous via l'alimentation (Photo Gilles LEFRANCQ).



1. Sélection des lauréats : comment ça marche ?

. Pour déterminer les lauréats, l'association nationale Un Plus Bio, fondatrice de l'Observatoire des paysages alimentaires, a étudié les 243 collectivités ayant répondu à son enquête annuelle. Notre critère de base : seules les collectivités ayant renseigné trois des quatre piliers (la cantine, le foncier, la santé, la gouvernance) peuvent prétendre être lauréates. Ensuite, une cellule technique analyse les éléments renseignés et croise les résultats avec l'ensemble des données de l'Observatoire. Au total, 53 collectivités ont reçu un trophée cette année.

2. Les six catégories

Il ne s'agit pas d'un classement. Toutes les collectivités lauréates sont honorées pour la politique menée sur leur territoire et pour la réalisation de projets singuliers. Le palmarès se compose de six catégories, afin de répartir les lauréats en fonction de leur taille, de leurs compétences et/ou de leurs projets novateurs. Les catégories sont les suivantes : village rebelle, ville engagée, capitale de l'alimentation, territoire nourricier, collectivité audacieuse, et cantine de demain.

3. Pourquoi « Paysages alimentaires » ?

Engagée depuis 2002 à accompagner les collectivités dans la transition alimentaire, notamment en les aidant à transformer les cantines pour y intégrer plus d'alimentation bio, l'association Un Plus Bio ne s'est jamais détournée de son cap : l'accès du plus grand nombre à une alimentation bio. A l'origine des victoires des cantines rebelles à l'heure où personne n'osait encore s'aventurer sur la question du bio dans la restauration collective, notre association a développé le plus grand réseau transpartisan de collectivités dédié à l'alimentation. Depuis plus de vingt ans, sa connaissance du terrain et des acteurs (élus et agents territoriaux) a incité Un Plus Bio à développer ses actions et à élargir sa réflexion : le sujet de l'alimentation bio ne peut se cantonner aux cuisines et aux cantines. Il englobe en réalité des thématiques d'agriculture, de souveraineté alimentaire, de foncier et de santé publique. D'où notre volonté d'honorer des collectivités dont les actions bâtissent de nouveaux paysages alimentaires.

4. Les 53 lauréats

Villages rebelles :

- *Des petites communes (En dessous de 15 000 habitants) qui ont pris leur destin en main avec les moyens dont elles disposent*
- *Des villages qui portent un engagement sans ambiguïté sur le bio, malgré un environnement pas toujours favorable (ex : Monoculture de la vigne ou urbanisation galopante)*
- *Une dimension « Rebelle » à l'image de leurs élus qui ont fait front pour tenir le cap sur la bio et souvent des cantines où on apprend à manger*

Auray (Morbihan), Barjac (Gard), Cazouls-les-Béziers (Hérault), Chambray-les-Tours (Indre et Loire), Cussac-Fort-Médoc (Gironde), Plessé (Loire-

Atlantique), Prades-le-Lez (Hérault), Saint-Rémy-de-Provence (Bouches du Rhône), Urrugne (Pyrénées Atlantiques), La Couronne (Charente)

Ville engagée :

- *Moyennes et grandes villes qui tentent de recréer du lien avec le monde agricole qui les entoure*
- *Un volontarisme pour répondre aux défis de santé et d'inégalités qui s'accroissent*
- *Avec des projets éducatifs forts et qui montent en puissance sur l'enjeu santé/alimentation*

Antibes Juan-les-Pins, Bayonne, Dijon, Épinay-sur-Seine, Grande-Synthe, Grenoble, Mérignac, Nancy, Nîmes, Saint-Etienne.

Capitales de l'alimentation :

- *Très grandes villes et métropoles avec une autre dimension (souvent plus de 30 000 repas à fournir chaque jour et parfois même différents niveaux de compétences crèches/écoles/collèges)*
- *Elle amorce de différentes manières un vrai virage pour tendre vers une souveraineté alimentaire via les territoires qui les entourent*
- *Elles portent un pourcentage de bio dans les cantines au-delà d'Egalim*

Bordeaux, Marseille, Métropole de Lyon, Montpellier, Paris, Strasbourg.

Territoires nourriciers :

- *Regroupe les départements et régions*
- *Des collectivités avec la spécificité de nourrir les collégiens et les lycéens en majorité avec très souvent des cuisines autonomes dans chaque établissement*
- *Jouent un rôle majeur pour fédérer et construire des organisations qui facilitent la bio, la relocalisation et les produits de saisons*

Région Bretagne, Région Occitanie, Drôme, Gard, Gers, Gironde, Landes, Loire-Atlantique, Pyrénées-Atlantiques, Seine-Saint-Denis

Collectivité audacieuse :

- *De toutes tailles et tous niveaux*
- *Avec comme singularité d'avoir porté une initiative majeure qui sort des sentiers battus*

- *Elle a imaginé, expérimenté et financé des innovations qui ont valeur d'exemple*

Communauté de communes du Clunisois (Saône-et-Loire), Communauté de communes du Pays Diois (Drôme), Douaisis Agglo (Nord), Grand Angoulême (Charente), Grand Avignon (Vaucluse), Châteauneuf-Grasse (Var), Lons-le-Saunier (Jura), Saint-Denis (Sainte Saint Denis).

Cantines de demain :

- *Des collectivités qui ont construit ou sont en train de bâtir de nouveaux espaces de cuisine collective*
- *Des cantines plus robustes et écologiques, connectées au territoire qui s'ouvrent à d'autres usages*
- *Cette catégorie salue la prise de risque et l'inventivité pour répondre aux enjeux de demain*

Bègles (Gironde), Lagraulet-du-Gers (Gers), Les Lilas (Sainte Saint Denis), Millau (Aveyron) Miramas (Bouches-du-Rhône), Saliès (Tarn), Tours (Indre-et-Loire), Valbonne (Alpes Maritimes), Communauté de communes du Val de Drôme.

Si vous désirez en savoir plus sur des actions menées dans l'une de ces collectivités, zoomer sur une mesure originale et encore rare, mettre en exergue des exemples concrets, réaliser un interview du directeur d'Un Plus Bio à l'origine de ce palmarès, n'hésitez pas à nous contacter. Nous pourrions vous apporter des informations plus précises et plus détaillées sur des projets singuliers qui ont vu le jour sur ces territoires. Nous pouvons aussi vous fournir des photos de la cérémonie du Palmarès des paysages alimentaires.

Contact

Un Plus Bio

68 bis avenue Jean Jaurès

30 000 NIMES

06 61 32 93 48/09 82 58 26 41

contact@unplusbio.org

